Image not found or type unknown

Droit du papa en garde conjointe

Par **krole**, le **04/04/2015** à **15:49**

Bonjour,
Voilà, j'ai un ami qui a la garde conjointe pour son fils de 5 ans. il a récupéré son fils ce week end et il a remarqué que la maman a fait une teinture capillaire à leur fils de 5 ans, sans l'accord du papa ???? Je voulais savoir si une maman peut changer l'aspect physique de l'enfant de cet âge sans l'accord du papa??? en sachant que l'enfant vit chez la maman.Merci d'avance pour votre aide, Krole

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés